



**Décision n°2022-1 du 3 janvier 2022 portant nomination du secrétaire général du
Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur**

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le décret n°2021-1536 du 29 novembre 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, notamment ses articles 8, 9 et 21 ;

Vu le décret du 30 octobre 2020 portant nomination du président du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Décide :

Article 1^{er}

Monsieur Stéphane LE BOULER est nommé secrétaire général du Haut Conseil à compter du 3 janvier 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil.

Fait, le 3 janvier 2022

Le président,


Thierry COUHON